



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-5983-3	Numéro de la version :	9.00
Date de parution :	2023/02/21	Remplace la version datée de :	2022/05/12

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

41-3588-1438-6 60-4550-8333-1 60-4550-8345-5 60-4551-1451-6 HB-0044-0462-8
HB-0044-0464-4 HB-0046-1127-1 JS-4000-0071-2 JS-4000-0093-6 XD-0055-2887-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles, Adhésif changeant de couleur deux parties avec cisaillement optimisé, performance de choc et d'impact.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

33-5984-1, 33-5988-2

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-5984-1	Numéro de la version :	7.00
Date de parution :	2023/02/16	Remplace la version datée de :	2022/05/12

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant A

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1573-6 LB-K100-1573-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Accélérateur pour adhésif à deux composants qui change de couleur et qui offre une résistance optimisée au cisaillement, au pelage et aux chocs.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEK):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1B.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : foie | système musculo-squelettique | rein/voie urinaire |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un dispositif de protection des yeux et du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Pourrait causer des brûlures chimiques au système gastro-intestinal.

30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	15 - 40 Secret Fabrication *	1-Propanamine, 3,3'-[oxybis(2,1-ethanedioxy)]bis-
Copolymère époxy	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle\}propyle	68683-29-4	5 - 10 Secret Fabrication *	Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle\}propyle
Copolymère acrylique	Secret Fabrication	5 - 10	Ne s'applique pas
Aluminium.	7429-90-5	5 - 10	Aluminium.
Méthylènebis(cyclohexylamine)	1761-71-3	5 - 10 Secret Fabrication *	4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine)
Mastic inorganique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Charge minérale	Secret Fabrication	< 5	Ne s'applique pas
m-phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	1 - 5 Secret Fabrication *	1,3-Benzènediméthanamine
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	90-72-2	1 - 5 Secret Fabrication *	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
Formaldéhyde, polymère avec benzèneamine, hydrogénée	135108-88-2	0 - 1.7	Formaldéhyde, polymère avec benzèneamine, hydrogénée
2-Pipérazine-1-yléthylamine	140-31-8	0.07 - 0.22	1-Piperazineethanamine
1,3-Butadiène	106-99-0	< 0.03	1,3-Butadiène
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	< 0.03	2-(Chlorométhyl)oxirane

Copolymère époxy est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Copolymère acrylique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Matériau de remplissage traité est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Mastic inorganique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Charge minérale est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	ACGIH	MPT: 0.5 ppm	Danger d'absorption cutanée
1,3-Butadiène	106-99-0	ACGIH	MPT:2 ppm	
m-phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	ACGIH	Valeur maximale: 0.018 ppm	Danger d'absorption cutanée
Aluminium.	7429-90-5	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Mastic inorganique	Secret Fabrication	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(comme fibre):0.2 fibre/cc	
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Charge minerale	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fraction inhalable):1 mg/m3	
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Gris-argent
Odeur	Acrylique très légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	103,9 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>

Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	666,6 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,18 g/ml
Densité relative	1,18 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	55 000 - 80 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	0,3 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	3 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0,3 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	3 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Non spécifié
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aiguës à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets musculaires : Les signes/symptômes peuvent comprendre une faiblesse musculaire généralisée, une paralysie et une atrophie. Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Mastic inorganique	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Mastic inorganique	Trade Secret	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
1,3-Butadiène	106-99-0	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
1,3-Butadiène	106-99-0	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
1,3-BUTADIENE	106-99-0	Danger cancérogénique	OSHA Cancérogène
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Dermale	Lapin	LD50 2 525 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 2 850 mg/kg
Aluminium.	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Aluminium.	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Aluminium.	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,888 mg/l
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Dermale	Lapin	LD50 2 110 mg/kg
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Ingestion	Rat	LD50 350 mg/kg
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle\}propyle	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle\}propyle	Ingestion	Rat	LD50 > 15 300 mg/kg
Matériau de remplissage traité	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Matériau de remplissage traité	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Matériau de remplissage traité	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Charge minérale	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Charge minérale	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
m-phénylènebis(méthylamine)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
m-phénylènebis(méthylamine)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,2 mg/l
m-phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	Dermale	Rat	LD50 > 700 mg/kg
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	Ingestion	Rat	LD50 300 mg/kg
Mastic inorganique	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Mastic inorganique	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Dermale	Lapin	LD50 865 mg/kg
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Rat	LD50 1 470 mg/kg
1,3-Butadiène	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
1,3-Butadiène	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 129 000 ppm
1,3-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 5 480 mg/kg
1-Chloro-2,3-époxypropane	Dermale	Lapin	LD50 755 mg/kg
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 1,7 mg/l
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Rat	LD50 260 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant A

Aluminium.	Lapin	Aucune irritation significative
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Lapin	Corrosif
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{2-(pipérazin-1-yl)éthyl\}carbamoyle\}propyle	Lapin	Irritant
Matériau de remplissage traité	Lapin	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Lapin	Corrosif
m-phénylenebis(méthylamine)	Rat	Corrosif
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	Données in Vitro	Corrosif
Mastic inorganique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Lapin	Corrosif
1-Chloro-2,3-époxypropane	Homme et animal	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Aluminium.	Lapin	Aucune irritation significative
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Lapin	Corrosif
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{2-(pipérazin-1-yl)éthyl\}carbamoyle\}propyle	Lapin	irritant légère
Matériau de remplissage traité	Lapin	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Lapin	Corrosif
m-phénylenebis(méthylamine)	Lapin	Corrosif
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Mastic inorganique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Lapin	Corrosif
1-Chloro-2,3-époxypropane	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Jugement professionnel	sensibilisant
Aluminium.	Cochon d'Inde	Non classifié
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Cochon d'Inde	sensibilisant
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{2-(pipérazin-1-yl)éthyl\}carbamoyle\}propyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
m-phénylenebis(méthylamine)	Cochon d'Inde	sensibilisant
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	Jugement professionnel	sensibilisant
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Cochon d'Inde	sensibilisant
1-Chloro-2,3-époxypropane	Homme et animal	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Aluminium.	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
Aluminium	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge minérale	In Vitro	N'est pas mutagène
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	In Vitro	N'est pas mutagène
m-phénylènebis(méthylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
m-phénylènebis(méthylamine)	In vivo	N'est pas mutagène
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	In Vitro	N'est pas mutagène
Mastic inorganique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Pipérazine-1-yléthylamine	In vivo	N'est pas mutagène
2-Pipérazine-1-yléthylamine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Chloro-2,3-époxypropane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Chloro-2,3-époxypropane	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Mastic inorganique	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Chloro-2,3-époxypropane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Rat	Cancérogène
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Matériau de remplissage traité	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
m-phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	1 génération
m-phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg	1 génération
m-phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450	1 génération

				mg/kg/jour	
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	28 jours
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 280 mg/kg/jour	pendant la grossesse
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 598 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 409 mg/kg/jour	32 jours
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Toxique pour le développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant la grossesse
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/l	10 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,09 mg/l	pendant l'organogénèse
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/jour	pendant la grossesse
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 6,25 mg/kg/jour	23 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,02 mg/l	10 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Matériau de remplissage traité	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812	90 minutes

					mg/l	
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
m-phénylenebis(méthylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Pas disponible	Niveau sans effet nocif observé Non disponible	
Formaldéhyde, polymère avec benzénamine, hydrogénée	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthylèneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	tube digestif cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	59 jours
Aluminium.	Inhalation	Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Ingestion	foie muscles	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	36 jours
Matériau de remplissage traité	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Charge minérale	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Charge minérale	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	la peau foie Système nerveux système auditif système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	28 jours

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant A

		yeux				
m-phénylenebis(méthylamine)	Ingestion	Système endocrinien sang moelle osseuse	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	28 jours
Formaldéhyde, polymère avec benzèneamine, hydrogénée	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	28 jours
Formaldéhyde, polymère avec benzèneamine, hydrogénée	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	28 jours
Mastic inorganique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	29 jours
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Dermale	système vasculaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	29 jours
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/m3	13 semaines
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Inhalation	système vasculaire yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 53,8 mg/m3	13 semaines
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 598 mg/kg/day	28 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	foie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,21 mg/l	19 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,04 mg/l	136 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,377 mg/l	4 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	LOAEL 0,211 mg/l	4 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,02 mg/l	98 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	98 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,02 mg/l	13 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	90 jours

					observé 0,189 mg/l	
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	cœur sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/day	12 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	90 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	33-5984-1	Numéro de la version :	7.00
Date de parution :	2023/02/16	Remplace la version datée de :	2022/05/12

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-5988-2	Numéro de la version :	6.00
Date de parution :	2023/02/21	Remplace la version datée de :	2022/05/10

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant B

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1574-0 LB-K100-1574-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Base d'un adhésif à deux composants qui change de couleur et qui offre une résistance optimisée au cisaillement, au pelage et aux chocs.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEK):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.

Carcinogénicité : Catégorie 2.
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

18% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

19% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

108% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
4,4'-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	25068-38-6	70 - 88.5	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Caoutchouc synthétique	Secret Fabrication	4 - 20	Ne s'applique pas
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	14228-73-0	1 - 5 Secret Fabrication *	1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	131298-44-7	1 - 5	Benzoate de 2-éthyl-5-méthylhexyle
Mastic inorganique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Matériau de remplissage inorganique traité	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	< 3	Glycidoxy-3 propyltriméthoxysilane
PHENOLPHTALEINE	77-09-8	0.1 - 0.5	Phénolphtaléine

Matériau de remplissage traité est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.
Mastic inorganique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.
Caoutchouc synthétique est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.
Matériau de remplissage inorganique traité est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion
Chlorure d'hydrogène	Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m ³	
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m ³	
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m ³	
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
couleur	Gris-argent
Odeur	Acrylique très légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	35 °C
Point d'éclair :	103,9 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	666,6 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,132 g/ml
Densité relative	1,132 [<i>Ref Std: Eau=1</i>]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	100 000 mPa-s - 500 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	0,1 % en poids [<i>Détails: calculé selon CARB title2</i>]
Composés Organiques Volatils	1 g/l [<i>Détails: Calculé selon 443.1 de SCAQMD</i>]
Pourcentage de matières volatiles	0,1 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1 g/l [<i>Détails: Calculé selon 443.1 de SCAQMD</i>]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:

Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
PHENOLPHTALEINE	77-09-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
PHENOLPHTALEINE	77-09-8	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Matériau de remplissage traité	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Matériau de remplissage traité	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Matériau de remplissage traité	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Matériau de remplissage inorganique traité	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Matériau de remplissage inorganique traité	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Mastic inorganique	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Mastic inorganique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Mastic inorganique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Lapin	irritant légère
Matériau de remplissage traité	Lapin	Aucune irritation significative
Matériau de remplissage inorganique traité	Lapin	Aucune irritation significative
Mastic inorganique	Lapin	Aucune irritation significative

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant B

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	irritant légère
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Lapin	Irritant modéré
Matériau de remplissage traité	Lapin	Aucune irritation significative
Matériau de remplissage inorganique traité	Lapin	Aucune irritation significative
Mastic inorganique	Lapin	Aucune irritation significative
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Corrosif
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Hommet et animal	sensibilisant
Matériau de remplissage inorganique traité	Hommet et animal	Non classifié
Mastic inorganique	Hommet et animal	Non classifié
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Non classifié
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Composants similaires	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	In vivo	N'est pas mutagène
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Matériau de remplissage inorganique traité	In Vitro	N'est pas mutagène
Mastic inorganique	In Vitro	N'est pas mutagène
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vivo	N'est pas mutagène
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	In Vitro	Mutagène; structurellement lié aux mutagènes des cellules germinales

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Matériau de remplissage inorganique traité	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mastic inorganique	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
4,4'-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4'-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4'-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
4,4'-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Matériau de remplissage traité	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Mastic inorganique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Mastic inorganique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Mastic inorganique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
-----	------	--------------------	--------	---------	---------------------	--------------------

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant B

Matériau de remplissage traité	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	système auditif cœur Système endocrinien système vasculaire foie yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Matériau de remplissage traité	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Matériau de remplissage inorganique traité	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Mastic inorganique	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du Japon de sécurité industrielle et le droit de la santé. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	33-5988-2	Numéro de la version :	6.00
Date de parution :	2023/02/21	Remplace la version datée de :	2022/05/10

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca